

# Compte rendu de l'ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE

## 29 mars 2017 – Maison Des Associations (18h)

### 1. LES PRÉSENTS :

- Bernard TOMASINI  
Président du CdD CASA
- François-Xavier KOEMPGEN  
Directeur du CdD CASA
- Alexandre FOLLOT  
Directeur Général Adjoint DEAD
- Vincent MAHEUT  
Service civique du CdD CASA
- Jean-Marie BONNET  
Président du C2D
- Alain CHALLANT  
ADEGV AUTEC – Président
- Patrick DELALANDRE  
AVARAP 06
- Carole GHIBAUDO  
VP du CdD CASA – ADECOHA
- Antoine DAMIANO  
Avenir 06
- Elodie GERBAULT  
CMA 06
- Alain BOURGON  
GADSECA
- Jean-Pierre GALLIANO  
ELAN
- Thierry LESPINASSE  
MJC/FJT
- Jean-François CARRASCO  
VP du CdD CASA – Telecom Valley
- Richard THIERY  
Élu référent du CdD CASA
- Stéphane PINTRE  
Directeur Général des Services
- Albine PASQUETTI  
Secrétariat
- Franck DOSNE  
CCI- directeur général des ports
- Marika ROMAN  
Chargé de mission au CdD CASA
- Stéphane AMOUR  
ADEGV AUTEC
- Gérald CLEMENT  
AVARAP 06
- Alain JUNCKEL  
VP du CdD CASA – ADECOHA
- Sylvain LOCCI  
CAPEB
- Catherine MATHURIN  
FCPE
- Michèle LUZORO  
GADSECA
- Stéphanie FRISINA  
JCE ASA- Présidente
- Etienne DELHAYE  
SCE
- Stéphane NEDONSEL  
VP du CdD CASA – TRAVISIA

- Christian COUVREUR  
UD CFE-CGC
- Jérôme REYTINAT HARDOUIN  
UD CFE-CGC
- Christian DENTAL  
Président honoraire du CdD CASA
- Guy GROGNET  
C2D
- Benoit HARTNAGEL  
C2D
- Alain CLAVEL-MORROT  
UD CFE-CGC
- Joël ANDOUCHE  
CFDT
- Georges KAYANAKIS  
Les Amis de la FSA
- Ralf EMMERLING  
C2D
- Patrick CHINI  
C2D

Était représenté : Didier DAMBREVILLE (CMA06) par Elodie GERBAULT.

Se sont excusés : Cynthia RONDELLI ; Yannick ROCHARD (Actif Azur) ; Johan RANSQUIN (ADEME) ; Bouzid KHEBCHACHE (ADEME) ; Christophe QUINTAVALLE (ADEV) ; Frédéric TREMOULET (AVARAP 06) ; Frédéric FOURQUIN (CCI NCA) ; Jean-François AGOSTINI (CCI NCA) ; Marc IPPOLITO (CEVL) ; Pierre ROUVE (CFTC) ; Patrick MOULARD (BTP06) ; Anne-Marie LEON (GADSECA) ; Paulette MASS BREZZO (ELAN) ; Laurent MASSON (Incubateur PACA est) ; Marie-Jeanne DALMASSO (PFI) ; Michelle SALUCKI (MLA) ; Delphine BARTHELEMY (MLA) et Laurence BRIFFA (TRAVISIA).

## **2. MOT DU PRESIDENT (Bernard TOMASINI) :**

Le président ouvre la séance à 18h10.

Il remercie les intervenants extérieurs pour leur participation dont Franck DOSNE (Directeur des Ports à la CCI), Stéphane PINTRE (DGS de la CASA) et Alexandre FOLLOT (DGA DEAD de la CASA). Le travail de Monsieur Vincent MAHEUT, volontaire du service civique, est également salué. Le président annonce l'intention de renouveler la formule du service civique au sein du CDD.

## **3. PRÉSENTATION DES TRAVAUX SUR LE PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (PDD), par François-Xavier KOEMPGEN et Carole GHIBAUDO :**

**(Diaporama en annexe)**

La présentation rappelle le calendrier des travaux et le résultat final. Ainsi :

- Plus d'une centaine de pistes d'action ont été proposées par le CdD de la CASA ;
- 25 orientations (5 par enjeu) ont été définies comme prioritaires par le CdD de la CASA ;
- Les travaux ont été transmis au service en charge de l'élaboration du PDD ;
- Après un premier tri, les actions du CdD ont été mélangées aux autres propositions ;
- Une sélection d'une cinquantaine d'action pour définir le PDD sur les 5 années à venir est en cours ;
- L'assemblée plénière sera avertie de la suite donnée à ce programme.

#### **4. PREMIER JET D'UN AVIS DU GROUPE DE TRAVAIL « ÉCONOMIE & EMPLOI » SUITE AU COLLOQUE INTERENTREPRISES (DE MARS 2016), par Jean-François CARRASCO :**

(Diaporama en annexe)

Jean-François CARRASCO fait état de l'avancée de la réflexion sur le colloque interentreprises de mars 2016. Pour rappel, quatre tables-rondes ont structurées ce colloque. Les premières propositions du groupe « économie et emploi » sont les suivantes :

- La création d'un événement institutionnel annuel sur le territoire de la CASA valorisant de manière continue les compétences de la technopole et les atouts du territoire ;
- La rédaction d'articles relatifs à la technopole (notamment avec les 50 ans à venir de Sophia Antipolis) dans la presse spécialisée.
- La création d'un observatoire permanent, mettant en lien les besoins à venir des entreprises en termes de qualification de son personnel et les offres de formations sur le territoire. Ceci afin qu'il y ait une adéquation entre le monde académique et le monde de l'entreprise (ce qui impacterait sur la courbe du chômage, ...).
- Le développement d'un Small Business Act (SBA) local dans l'objectif d'avoir une économie circulaire et la valorisation des entreprises du territoire. On se positionne surtout par rapport à l'attribution des commandes publiques réglementée par le Codes des Marchés Publics.
- La création d'un observatoire des risques dont l'objectif serait de surveiller la possible apparition d'un aléa (naturel, technologique, terroriste, numériques, énergétiques, ...), de prévenir et préparer le territoire à sa venue, et le cas échéant, de les accompagner lorsqu'ils y font face. Les risques sont multiples, ils ont tous un impact sur l'économie locale. La création de cet observatoire serait un moyen d'inculquer une réelle culture du risque sur le territoire et de consolider la résilience de celui-ci.

L'avis demande encore du travail. Il sera donc à l'ordre du jour des prochaines réunions du groupe « économie » pour être présenté de façon définitive au prochain plénier.

#### **5. PRÉSENTATION DE LA MUTATION DES PORTS VAUBAN ET GALLICE, par Franck DOSNE (Directeur chargé des ports à la CCI):**

(Diaporama en annexe)

Monsieur DOSNE, directeur des Ports à la CCI, rappelle le contexte du projet et du secteur, notamment :

- Le projet de requalification des ports Vauban et Gallice est porté par 3 actionnaires qui sont des acteurs du développement économique : la CCI, Caisse des dépôts et de la Caisse d'Épargne ;
- Le port Gallice, par ses différentes caractéristiques, est un projet plus facile à réaliser que le projet du port Vauban qui demande plus de procédures, de formations, ... et par conséquent plus de temps de réalisation ;
- Différents partenaires métiers dans les domaines environnementaux, économiques ou encore technologiques sont également associés au projet ;
- Le décret n° 2017-307 du 9 mars 2017 qui impose le rattachement à l'Énim des marins naviguant sous pavillon étranger qui résident en France, induisant de nombreux licenciements de marins français et une fuite des bateaux du territoire.
- Dans le monde du Yachting, on bascule de plus en plus de la notion de « bateau » à la notion de « client » avec la volonté de prolonger le plaisir du yachting une fois amarré ;

## ■ LE PROJET DU PORT VAUBAN :

- L'ambition est de faire d'Antibes la capitale méditerranéenne du Yachting (comme par le passé). Pour cela il est prévu de créer :
  - Un campus du yachting (formations relatives au monde du yachting)
  - Une technopole du yachting (développer les liens entre la 1<sup>ère</sup> technopole de France et le 1<sup>er</sup> port en tonnage (bâtiments sur le port, partenariats, débouchés dans l'univers maritime, ...)) ;
  - Une Cité du yachting : un port sécurisé (caméras), ouvert pour les antibois, de toutes générations avec un espace de vie pour tous. Offrant un haut niveau de service pour répondre aux envies et besoins des clients (utilisation minimum de langues, formations professionnelles, ...) et une certification d'écologie responsable.
- Les plans du projet ont été travaillés avec l'architecte Philippe PROST (spécialiste de Vauban).
- Le projet comprend un restaurant panoramique, une passerelle vers la gare ferroviaire et routière, une promenade de bords à quai, une aire de carénage public, une suppression du stationnement actuel pour libérer de l'espace dans l'éventualité d'accueillir un salon.

## ■ LE PROJET DU PORT GALLICE :

- Le projet vise à essayer de faire un « FabLab » pour l'expérimentation ;
- Développer les liens avec les tenders de port (service de collecte des déchets, accompagnement de VIP sur les yachts en mer, ...)
- Réhabilitation de bâtiments et promenade piétonne avec une surélévation des quais répondant à la hausse du niveau de la mer ;
- Les travaux sont espacés en « hors saison » pour ne pas faire fuir les clients estivaux.

## ■ PROPOSITION DE CREER UN CLUSTER DU YACHTING :

Le président du CdD propose de créer un cluster du yachting pour développer la filière sur le territoire avec la CCI, le CdD de la CASA et le SYMISA. Ce cluster comprendra :

- le développement de compétences techniques (artisanat, emploi, ...)
- La recherche et le développement (liaison avec les acteurs économique du territoire, les sociétés de communication, de robotique, d'informatique, ou encore avec les laboratoires de l'Université Côte d'Azur) ;
- La formation professionnelle.

Les objectifs du cluster qui s'appuient notamment sur les propositions du C2D (conseil de développement de la commune d'Antibes), sont :

- D'optimiser les partenariats locaux ;
- De soutenir l'emploi ;
- De faire du yachting un pôle économique fort sur le territoire (avec le développement touristique).

Après en avoir débattu, l'ensemble des membres du Conseil de Développement s'accorde sur cette proposition.

## **6. PRÉSENTATION DE LA CARTOGRAPHIE ET DE L'OUTIL DE GESTION DES PISTES CYCLABLES DE LA CASA, par Stéphane NEDONSEL :**

- Le 23 novembre dernier, une action de coopération entre la CASA, TRAVISIA, l'ADEME et une association de Grasse s'est tenue. Elle visait à promouvoir les outils de gestion cartographique des pistes cyclables.
- L'utilisation de l'application SLACK permet de faire remonter des informations en temps réel aux services de la CASA, des défauts présents sur les pistes cyclables du territoire. Le cas échéant des actions correctives sont engagées par la CASA.
- Ceci est un exemple de ce qui est souhaitable de faire en terme de relation et de travail entre les membres du CdD de la CASA et l'agglomération.

## **7. POINT SUR LE SUIVI DES AVIS AVEC LES SERVICES DE LA CASA, par François-Xavier KOEMPGEN :**

(Diaporama en annexe)

Sur 9 avis produits, 8 ont été transmis à la CASA. Tous font l'objet d'un suivi qui varie selon les avis :

- Les avis sur le PDD et le plan paysage font l'objet d'un suivi « participatif ». Le CDD de la CASA sera associé à la mise en œuvre de certaines actions ;
- Les avis sur les pistes cyclables, les cheminements piétonniers et des points noirs de la circulation ont eu un retour écrit et ont fait l'objet d'une réunion de suivi.
- L'avis sur la LN PCA est soumis à des travaux supplémentaire selon l'évolution du projet ;
- L'avis sur la maîtrise de l'énergie a eu un retour écrit ;
- L'avis sur la gestion des inondations est suivi minutieusement.

Monsieur Le Président du CDD rappelle que c'est au sein des groupes de travail que sont élaborés les avis par l'échange de points de vue et de connaissances. Les membres du CdD sont donc invités à participer à ces séances de travail.

## **8. QUESTIONS DIVERSES :**

- Cette année, compte tenu d'un calendrier électoral chargé, le séminaire ou colloque sera organisé à la rentrée. La thématique de ce dernier n'étant pas encore définie, il est demandé à l'assemblée de faire rapidement des propositions de thèmes au bureau.

Richard Thiery, élu délégué au Conseil de Développement, conclut cette assemblée plénière en soulignant l'avancée du travail et la bonne collaboration entre le CdD et les services de la CASA.

---

Compte rendu rédigé par Vincent MAHEUT,  
collaborateur du CDD dans le cadre du service civique.